

Zeitschrift:	Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata
Herausgeber:	Association suisse de littérature générale et comparée
Band:	- (2023)
Heft:	52: Neue Formen der Literaturgeschichte = Repenser l'histoire littéraire = New forms of literary history
Artikel:	L'histoire littéraire au prisme des institutions internationales
Autor:	Schläpfer, Anne-Frédérique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1074469

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Anne-Frédérique Schläpfer
ORCID 0000-0002-5979-1076

L'histoire littéraire au prisme des institutions internationales¹

Based on a case-study of the International Committee on Intellectual Cooperation (Geneva, 1922-1946) and the International Institute of Intellectual Cooperation (Paris, 1924-1946), working for the League of Nations, this article aims at underlining the importance of international institutions for the conception and dissemination of world literature on a global scale. First, it shows how these institutions attempted to regulate literature through international standards, conferences and literary collections. Then, it argues that these regulations have the effect of questioning and pluralizing the definitions and uses of literature. Finally, it calls for a greater consideration of institutional archives in the writing of world literature and literary history, for they allow us to renew our narratives.

Depuis une vingtaine d'années, les études littéraires renouvellement les manières d'écrire l'histoire de la littérature en s'inspirant des réflexions menées dans d'autres disciplines des sciences humaines. Évitant désormais les sommes totalisantes, les travaux actuels se présentent sous des formes plus fragmentaires et cherchent à « désorienter », selon l'expression de Patrick Boucheron², les pratiques habituelles des historiens de la littérature. À ce changement d'ordre narratif, s'ajoute la volonté d'intégrer au récit de nouveaux objets, tels que les transferts culturels, les flux de traductions, les petites revues internationales ou les réseaux d'écrivains, qui renseignent sur les circulations d'auteurs et d'œuvres par-delà les frontières nationales et linguistiques, et invitent à esquisser une histoire littéraire transnationale, voire mondiale.

C'est un de ces nouveaux objets d'étude, les institutions internationales, que j'aimerais considérer ici, afin de montrer en quoi leur prise en compte permettrait d'enrichir la réflexion sur le renouvellement de l'histoire littéraire et d'éclairer un moment de l'institutionnalisation de la mondialisation culturelle. Leur intégration offre non seulement des voies de sortie du nationalisme méthodologique qui marque parfois l'histoire littéraire, mais elle esquisse aussi une meilleure compréhension de la circulation des œuvres, et

1 Cet article a été rédigé dans le cadre du projet Postdoc.Mobility « Vers une politique de la littérature mondiale ? Le cas de la Commission internationale de coopération intellectuelle (1922-1946) et de l'Institut international de coopération intellectuelle (1924-1946) » (projet n° 206658) soutenu par le Fonds national suisse (FNS).

2 Patrick Boucheron, *L'Entretemps. Conversations sur l'histoire*, Lagrasse, Verdier, 2012, p. 46.

invite à interroger les définitions et les usages de la littérature à un moment précis de l'histoire. Plus spécifiquement, l'étude des actions menées par ces institutions internationales pointe un aspect que les débats des théoriciens contemporains de la littérature mondiale – pensons à Pascale Casanova, David Damrosch, Jérôme David, Ottmar Ette ou Franco Moretti³, pour ne citer qu'eux – ont rarement, ou jamais, considéré. Je centrerai mon propos sur une institution internationale particulière, celle qui a précédé l'UNESCO durant l'entre-deux-guerres. Il s'agit de l'Organisation de coopération intellectuelle (OCI, c'est ainsi que je la désignerai désormais) constituée de la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI, 1922), qui fonctionnait depuis Genève, sous l'égide de la Société des Nations, et de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI, 1924) fondé à Paris pour appliquer les décisions prises à Genève. Ces deux organes ont travaillé en étroite collaboration jusqu'à leur dissolution en 1946.

En m'appuyant sur l'exemple d'une des rencontres internationales organisées par l'OCI, ainsi que sur des projets touchant à la littérature et à la traduction, je tenterai de montrer la façon dont l'institution a contribué à forger des définitions de la littérature et des usages de la littérature mondiale – parfois concurrents – et la manière dont elle a cherché à fédérer ce qu'on nommait encore parfois la « République des lettres ».

Institutions internationales et littérature

L'étude de ces deux organes de la Société des Nations appelle tout d'abord une réflexion sur ce qu'est, pour le domaine littéraire, une institution internationale. Dans le domaine francophone, la question des institutions *de la littérature* a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1970, avec les travaux de Pierre Bourdieu, Jacques Dubois, Marc Fumaroli, Alain Viala ou Gisèle Sapiro.⁴ Même si les études menées par ces chercheurs, ou dans leur

³ Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999 ; David Damrosch, *What is World Literature?*, Princeton; Oxford, Princeton University Press, 2003 ; Jérôme David, *Spectres de Goethe. Les métamorphoses de la « littérature mondiale »*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2011 ; Ottmar Ette, *WeltFrak tale : Wege durch die Literaturen der Welt*, Stuttgart, J.B. Metzler Verlag, 2017 ; Franco Moretti, « Conjectures on world literature », *New Left Review*, n° 1, 2000, p. 54-68.

⁴ Voir notamment : Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 ; Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Fernand Nathan/Éditions Labor, 1978 ; Marc Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994 ; Alain Viala, « Institutions et usages littéraires », *Acta universitatis wratislaviensis*, n° 1321, 1991, p. 5-12 ; « L'histoire des institutions littéraires – L'Histoire littéraire aujourd'hui,

sillage, ont principalement porté sur des périodes antérieures au XX^e siècle, et sur des institutions ou des champs strictement nationaux, il convient de reconnaître le caractère heuristique de leurs propositions. Ces approches, d'inspiration sociologique, soulignent la nature normative et contraignante des institutions qui engagent, selon la tripartition proposée par Viala⁵, la production des textes (institutions génériques), les lieux de sociabilité, de création ou de consécration (institutions de la vie littéraire) et, enfin, les institutions supra-littéraires qui, à l'instar de l'École ou de l'Église, jouent un rôle dans la régulation de la littérature. Ces trois strates, en constante interaction, façonnent, codifient et valorisent certaines conceptions et certains usages de la littérature.

D'autres travaux, plus récents, et souvent issus du monde anglo-saxon, s'attachent à penser les institutions *de la littérature mondiale*, en s'attardant sur les mécanismes de circulation des œuvres littéraires dans le marché globalisé actuel.⁶ Ces recherches mettent au jour la façon dont les contraintes liées au marché favorisent certaines esthétiques et certains auteurs, plus aisément transposables ; elles émettent des critiques fortes à l'encontre du concept de « littérature mondiale », qu'elles considèrent moins comme un idéal humaniste que comme le reflet de la domination de la culture occidentale et élitiste. Pour ces auteurs, les anthologies proposeraient un canon restreint fondé sur une conception parfois naïve de la traduction, et les maisons d'édition globalisées, comme Penguin, participeraient davantage à un appauvrissement des littératures qu'à leur éclosion et à leur reconnaissance. Pour finir, les distinctions et les réseaux internationaux valoriseraient cette conception très normative de la littérature mondiale. Si ces travaux se concentrent sur l'extrême contemporain et n'historisent que peu leur propos, donnant ainsi une vision très rigide et étroite de ce qu'est la « littérature mondiale », et de l'exclusivité du point de vue occidental dans la diffusion de la littérature, on peut néanmoins retenir l'importance qu'ils accordent à la traduction et à son rôle dans la géopolitique littéraire. Celle-ci occupe en

colloque (1990) », dans Marine Roussillon et al. (dir.), *Littéraire – Tome 1 : Pour Alain Viala* [en ligne], Arras, Artois Presses Université, 2018, p. 169-180 ; Gisèle Sapiro, « Pour une histoire des institutions de la vie littéraire », dans Marine Roussillon et al. (dir.), *op. cit.* p. 143-155 ; « Réseaux, institution(s) et champ », dans Daphné de Marneffe et Benoît Denis (dir.), *Les Réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri/Ciel-ULB-Ulg, 2006, p. 44-59.

5 Voir notamment Alain Viala, « L'histoire des institutions littéraires – L'Histoire littéraire aujourd'hui, colloque (1990) », *art. cit.*

6 Stefan Helgesson & Pieter Vermeulen (dir.), *Institutions of World Literature: Writing, Translation, Markets*, New York ; London, Routledge, 2016 ; Theo D'haen, *World Literature in an Age of Geopolitics*, Amsterdam, Brill, 2021 ; Rebecca L. Wallkowitz, *Born Translated. The Contemporary Novel in an Age of World Literature*, New York, Columbia University Press, 2015.

effet une place déterminante dans ces réflexions, puisqu'elle pèse sur la sélection et la diffusion des textes et donc sur leur poétique.

Le cas de l'OCI, que l'on peut documenter grâce aux vastes fonds d'archives conservés à Paris (UNESCO) et à Genève (ONU), permet de prolonger et de nuancer ces travaux à plusieurs égards. L'OCI se situe à Genève et à Paris. Par sa double localisation, elle manifeste d'emblée son caractère international, ainsi que sa volonté de relier le centre et la périphérie.⁷ Elle appelle ainsi une réflexion sur les jeux d'échelles, pour reprendre l'expression de Jacques Revel⁸, et sur les intrications parfois paradoxales du nationalisme et de l'internationalisme du monde culturel et littéraire durant la première moitié du XX^e siècle. Ce cas révèle également des réseaux rarement pris en compte, qui invitent à considérer à nouveaux frais les parcours et l'engagement de certains auteurs, ou à réévaluer la place d'acteurs méconnus. Il met finalement en lumière les processus d'institution de normes et d'usages mondiaux touchant notamment au droit d'auteur, aux normes bibliographiques et à la traduction, qui permettent de rendre compte des manières dont s'y définissent, fût-ce en creux, la littérature et la littérature mondiale.

L'OCI est une institution de la vie littéraire qui reflète le projet à la fois culturel et politique de la Société des Nations. Elle a pour mission de favoriser le « rapprochement des esprits » et la « compréhension mutuelle »⁹ en ayant le souci, selon les termes de la plaquette que la Société des Nations produit en 1937 :

de développer les échanges d'idées et les contacts personnels entre les intellectuels de tous les pays ; d'encourager et de faciliter la coopération entre les institutions d'ordre intellectuel ; de favoriser la diffusion des productions de l'esprit ; d'étudier en commun quelques grands problèmes de portée internationale ; de contribuer à la protection des droits intellectuels ; de faire connaître par l'enseignement les principes de la Société des nations.¹⁰

Le caractère relativement général des buts assignés à la coopération intellectuelle traduit sa position satellitaire dans l'organisation de la Société des Nations, elle qui, selon l'expression de Julien Luchaire, le premier directeur

⁷ Martin Grandjean, « The Paris/Geneva Divide. A Network Analysis of the Archives of the International Committee on Intellectual Cooperation of the League of Nations », dans Elisabet Carbó-Catalan and Diana Roig Sanz (dir.), *Culture as Soft Power. Bridging Cultural Relations, Intellectual Cooperation, and Cultural Diplomacy*, Berlin, De Gruyter, 2022, p. 65-98.

⁸ Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard et Le Seuil, 1996.

⁹ *La Coopération intellectuelle*, Genève, Société des Nations, Section d'information, 1937, p. 8.

¹⁰ *Ibid*, p. 20.

de l’Institut international de coopération intellectuelle, n’aurait eu qu’une valeur ornementale, à l’instar d’une « fleur à la boutonnière ».¹¹ Nombreux sont les historiens qui, dans la veine de ce jugement sévère, ont souligné les ratés et les impasses de l’OCI, rappelant le caractère illusoire de cette entreprise mal dotée, qui espérait concilier l’idéalisme français et le pragmatisme anglo-saxon.¹² Il me semble toutefois que l’on gagne à reconsiderer son action, en éclairant justement les paradoxes. L’OCI s’est en effet trouvée tiraillée entre des injonctions contradictoires et des positions antagonistes, et ses divers projets révèlent la posture parfois inconfortable dans laquelle elle se trouvait. Elle était localisée dans des villes européennes, mais se voulait mondiale ; elle cherchait à fédérer les littératures du monde pour former une culture universelle, tout en promouvant les spécificités nationales de chacune ; elle privilégiait le dialogue des intellectuels et de l’élite, tout en voulant toucher et éduquer les masses ; elle valorisait les productions littéraires et culturelles du monde, mais identifiait des « chefs-d’œuvre » et des « classiques » à partir de définitions modernistes occidentales de la littérature ; elle voulait mettre sur un pied d’égalité les différentes nations, par des voies techniques, mais constituait des comités d’experts à majorité européenne, qui se fondaient sur leurs usages pour créer des normes internationales ; elle se voulait apolitique, mais ne cessait d’émettre des normes et, ce faisant, d’opérer des gestes politiques.

Pour rendre compte de ces paradoxes, il convient d’abord de mieux cerner le fonctionnement de l’OCI. Formellement reconnue en 1931, celle-ci chapeaute la Commission internationale de coopération intellectuelle (1922) et l’Institut international de coopération intellectuelle (1924), mais aussi l’Institut international du cinématographe éducatif, fondé à Rome en 1928, ainsi que les diverses Commissions nationales créées à partir de 1923. La CICI est composée d’hommes et de femmes choisis par cooptation pour leur nationalité, leur expertise dans différents domaines intellectuels, et leur notoriété : Paul Valéry, Thomas Mann, Leopoldo Lugones, Béla Bartók, Henri Focillon, Henri Bergson, Marie Curie, Albert Einstein. La CICI se divise en plusieurs sous-commissions, portant notamment sur la bibliographie, les droits intellectuels, les relations universitaires, et les lettres et les arts. Cette dernière commission est présidée par Paul Valéry, et elle travaille de concert avec la section des relations artistiques et littéraires de l’Institut international de coopération intellectuelle.

11 Julien Luchaire, *Confession d’un Français moyen*. II, 1914-1950, Florence, Leo S. Olschki Éditeur, 1965, p. 94.

12 Jimena Canales, « Einstein, Bergson, and the Experiment That Failed: Intellectual Cooperation at the League of Nations », *MLN*, vol. 120, n° 5, 2005, p. 1168-1191 ; Corinne Pernet, « Twists, Turns and Dead Alleys: The League of Nations and Intellectual Cooperation in Times of War », *Journal of Modern European History*, vol. 12, n° 3, 2014, p. 342-358.

Dans le domaine littéraire, et en tant qu'organe technique, l'OCI fait office de liaison entre divers acteurs. Elle contribue aux négociations sur la réforme du droit d'auteur et de la Convention de Berne, signée en 1886 et révisée en 1926 ; elle soutient, dans ce cadre, les démarches visant à protéger légalement les traducteurs (en préconisant notamment la fin de l'anonymat et l'établissement systématique de contrats impliquant une rétribution correcte) ; elle participe à la coordination des bibliothèques mondiales, ou encore à l'uniformisation des pratiques bibliographiques. En cela, elle institue des normes, assure le suivi de leur mise en œuvre et collabore avec des associations et des réseaux internationaux privés et publics, tels que le PEN-Club, l'Association des gens de Lettres ou d'autres bureaux internationaux. De façon plus directe, on doit à l'OCI la création de collections littéraires et de listes d'œuvres représentatives, ainsi que l'organisation d'« Entretiens » et de « Correspondances » qui rassemblent des intellectuels du monde. Et c'est sur ces derniers accomplissements que je m'arrêterai.

Réseaux et espaces internationaux : les « Entretiens »

Les rencontres internationales organisées par l'Institut international de coopération intellectuelle sont appelées des « Entretiens ». Elles instituent des espaces de discussions et de réflexions¹³, et portent délibérément sur des questions assez générales touchant à la culture. L'IICI a organisé entre 1932 et 1937 huit « Entretiens »¹⁴, tenus à chaque fois dans une ville différente d'Europe, à l'exception de l'édition de 1936, qui a eu lieu à Buenos Aires. C'est l'Entretien de 1937, intitulé « Le Destin prochain des lettres », qui m'intéressera davantage ici, car il interroge de façon plus frontale la question de la littérature et de ses usages sociaux.

Trente-quatre participants¹⁵, issus de cinq continents, prennent part à la rencontre. Paul Valéry, qui préside l'« Entretien », l'introduit en invoquant

13 Jean-Jacques Renollet, « La République des Lettres et la Société des Nations. L'Organisation de coopération intellectuelle (1919-1939) », dans Antoine Compagnon (dir.), *La République des lettres dans la tourmente, 1919-1939. Actes du colloque international Paris, les 27 et 28 novembre 2009, Collège de France*, Paris, CNRS/A. Baudry et Cie, 2011, p. 89.

14 Entretiens sur Goethe à l'occasion du centenaire de sa mort, Francfort, 1932 ; L'Avenir de la culture, Madrid, 1933 ; L'Avenir de l'esprit européen, Paris, 1933 ; L'art et la réalité. L'art et l'État, Venise, 1935 ; La Formation de l'homme moderne, Nice, 1935 ; Europe-Amérique latine, Buenos Aires, 1936 ; Vers un nouvel humanisme, Budapest, 1936 ; Le Destin prochain des lettres, Paris, 1937.

15 Membres du Comité permanent des Lettres et des Arts : Johan Bojer, (Norvège) ; Henri Focillon, (France) ; Paul Hymans, (Belgique) ; Salvador de Madariaga, (Espagne) ; Gabriela Mistral, (Chili) ; Ugo Ojetti, (Italie) ; Alessandro Pavolini,

ce qu'il considère comme un déclin de la littérature, qui intervient à un moment de l'Histoire où la liberté de penser et de publier est par endroit très fortement entravée. Toutefois, la situation politique, en Allemagne ou en Espagne notamment, n'est jamais abordée ouvertement, pour des raisons diplomatiques. Si le supposé déclin de la littérature et la place de l'écrivain occupent le cœur des débats, c'est aussi, de manière détournée, les usages et valeurs de la littérature qui sont interrogés, ainsi que le rôle qu'ils doivent jouer dans la société. Le comité, avec Valéry, a ainsi « l'ambition d'amener un changement de cet état de choses assez fâcheux [la mise à l'écart des intellectuels et des écrivains dans la vie publique] », et estime qu'il faut « essayer d'élaborer, par des Entretiens de cette sorte, des idées qui pourraient un jour [...] prendre leur place avec leur valeur et par conséquent leur action ».¹⁶

Alors que plusieurs des représentants des grandes nations littéraires s'avèrent relativement pessimistes quant à la valeur et à la place de la Littérature et de l'Écrivain dans la société (évoquant la désaffection du public, la concurrence avec les nouveaux médias, la massification des lettres ou encore la difficulté à publier des textes exigeants), les intervenants issus de nations d'Europe centrale, ou d'autres continents, apportent un regard tout différent. Le Roumain George Oprescu relève que la crise des lettres ne touche pas son pays, où elles connaissent au contraire « un renouveau »¹⁷, tandis que Taha Hussein, le représentant égyptien, souligne en creux l'eurocentrisme des présupposés de ses collègues européens, car « la situation de l'homme de lettres en Égypte ne peut être comparée à la situation de l'homme de lettres dans les grands pays d'Europe ».¹⁸ Tout en démontrant une commune foi en la puissance de la littérature, capable de rassembler par-delà les nations et les langues, le débat offre un décentrement des regards, qui relativise en partie la

(Italie) ; Josef Strzygowski, (Autriche) ; Hélène Vacaresco, (Roumanie) ; Stanislas Wedkiewicz, (Pologne) ; Thornton Wilder, (États-Unis). Membres de la Commission internationale de la Coopération intellectuelle : Masaharu Anesaki, (Japon) ; Francisco Garcia Calderon, (Pérou) ; Balbino Giuliano, (Italie) ; Johan Huizinga, (Pays-Bas) ; Li Yuying, (Chine) ; Gilbert Murray, (Grande-Bretagne) ; George Oprescu, (Roumanie) ; Gonzague de Reynold, (Suisse) ; Paul Valéry, (France). Écrivains invités : Ikuma Arishima, (Japon) ; Jean-Richard Bloch, (France) ; Georges Duhamel, (France) ; Louis Dumont-Wilden, (Belgique) ; Robert Faesi, (Suisse) ; E. M. Forster, (Grande-Bretagne) ; Paul Hazard, (France) ; Charles Morgan, (Grande-Bretagne) ; Miguel Ozorio de Almeida, (Brésil) ; Jules Romains, (France) ; André Rousseaux, (France) ; Kjell Stromberg, (Suède) ; Taha Hussein, (Égypte) ; Franz Werfel, (Tchécoslovaquie).

16 Paul Valéry, dans *Le Destin prochain des lettres. Entretiens*, Paris, Société des Nations, Institut international de coopération intellectuelle, 1937, p. 15.

17 George Oprescu, dans *Le Destin prochain des lettres. Entretiens*, op. cit., p. 158.

18 Taha Hussein, dans *Le Destin prochain des lettres. Entretiens*, op. cit., p. 161.

supposée crise de la littérature et fait émerger la pluralité de ses significations selon les contextes.

La teneur internationale de la discussion permet également aux participants de l'Entretien d'esquisser les contours d'une organisation mondiale de la littérature, en soutenant l'instauration d'un domaine public international, ou en suggérant la création d'une « académie mondiale d'écrivains et de penseurs ».¹⁹ Les promoteurs de la structuration mondiale de la littérature qui s'ébauche ici et qu'ils entrevoient comme un horizon de la rencontre (Valéry parle à plusieurs reprises de « République des Lettres ») s'efforcent de penser (et de surmonter) les contradictions de l'OCI. En effet, la parole des acteurs de petites nations littéraires relativise le point de vue de l'OCI, et questionne la représentativité et la pertinence de ses présupposés parfois très eurocentrés, voire francocentrés. Le décentrement permis par l'intégration progressive de ces acteurs issus de nations littéraires symboliquement dominées rend sensible la nécessité de penser les conditions de possibilités d'une organisation capable de rendre justice à toutes les nations littéraires.

La littérature mondiale : une idée plurielle

Le cas de l'OCI permet également de reconsiderer l'histoire de l'idée de littérature mondiale. En effet, plusieurs projets ont été soutenus par l'Organisation afin de promouvoir la littérature et sa diffusion à l'échelle du monde. Dès ses débuts, la Commission internationale de coopération intellectuelle a inscrit la traduction comme l'une de ses priorités. En 1926, Paul Valéry signe un rapport déterminant sur la traduction, qui définit pour une grande part la place qu'elle occupera dans l'entreprise de l'OCI. Valéry y énonce en effet plusieurs propositions, dont l'institution de Prix ou de récompenses en faveur des traducteurs et la formation de listes d'ouvrages recommandés à la traduction, qui constitueraient une « Bourse des valeurs littéraires transmissibles »²⁰. Ainsi, Valéry suggère que l'OCI s'assigne pour but « d'égaliser en quelque sorte, par des moyens artificiels – primes à la traduction – les trésors de lectures des diverses langues, et de faire combler des lacunes parfois étonnantes ».²¹ Si ces « primes à la traduction » ne voient finalement pas le jour,

19 Frantz Werfel, dans *Le Destin prochain des lettres. Entretiens*, op. cit, p. 20.

20 On trouvera le rapport de Paul Valéry inclus dans le P.V. de la deuxième session du Sous-comité des arts et des lettres de janvier 1926. Archives de l'ONU, R1079-13C-48930-45160. Une version remaniée de ce texte a paru sous le titre « Il faut créer une Bourse des valeurs littéraires » [1926], dans *La Renaissance de la liberté. Souvenirs et réflexions*, édition présentée, établie, annotée par Michel Jarrety, Paris, Bartillat, 2019, p. 114.

21 *Idem.*, p. 115.

à l'instar de plusieurs projets esquissés en collaboration avec diverses associations internationales comme le PEN-Club, avec lequel a été envisagé un Office international des traductions, d'autres initiatives cherchent à mettre en avant les productions intellectuelles et littéraires de chaque nation.²²

Je m'arrêterai ici sur trois réalisations de l'OCI touchant à la littérature et à la traduction. Les brochures des *Ouvrages remarquables parus dans différents pays au cours de l'année*, couvrant les années 1924 à 1929 ; l'*Index Translationum* (qui a connu une fortune plus grande, puisqu'il a paru de 1932 à 2010, après qu'il a été repris par l'UNESCO), et les Collections ibéro-américaine (1931-1939) et japonaise (1936-1939). Ces trois initiatives révèlent des conceptions plurielles de la littérature et de la littérature mondiale qui coexistent au sein des entreprises de l'OCI.

Les brochures des *Ouvrages remarquables parus dans différents pays au cours de l'année* paraissent entre 1926 et 1930. Elles sont distribuées au sein de la Société des Nations, et sont également envoyées à des bibliothèques, à des revues littéraires, à des quotidiens, à des associations dans le monde entier. Un rapport de 1928 mentionne que « quelques maisons d'édition commencent à faire remarquer dans leurs catalogues que certains ouvrages ont été compris dans les listes publiées par l'Institut international »²³, signalant le poids et la légitimité qu'offre cette estampille. Pourtant, dans la note liminaire que l'on trouve dans chaque édition, l'OCI se distancie doublement de ces listes. D'abord en attribuant l'initiative à C.J. Hagberg Wright, bibliothécaire à la London Library, ensuite en soulignant l'exclusivité de la responsabilité de leur établissement aux Commissions nationales. L'idée directrice de cette brochure annuelle est de rendre compte, par une « liste succincte d'ouvrages remarquables parus dans les différents pays du monde [...] de] l'effort intellectuel de chaque pays ».²⁴ Ici, « effort intellectuel » ne signifie pas forcément littérature. En effet, le projet de Wright, tel qu'il a été accepté par la CICI, a pour but premier de favoriser « l'échange d'idées libre et rapide qui est indispensable pour bien comprendre les mouvements et aspirations d'un pays. »²⁵ En outre, « les nations placées dans des régions éloignées des grands

22 À ce propos, voir : Elisabet Carbó-Catalan et Reine Meylaerts, « Translation Policies in the Longue Durée : From the International Institute of Intellectual Cooperation to UNESCO » dans Diana Roig-Sanz et Neus Rotger (dir.), *Global Literary Studies*, Berlin ; Boston, De Gruyter, 2022, p. 301-328.

23 Archives UNESCO, cote FR PUNES AG 1-IICI-H 1927-1930-36, « Rapport de l'Institut à la sous-commission des sciences et de bibliographie. Publication des listes d'ouvrages remarquables (point 12 de l'ordre du jour) », H. 36.1929, p. 2.

24 *Ouvrages remarquables parus dans différents pays au cours de l'année 1924*. Listes recueillies par l'Institut international de coopération intellectuelle, Paris, Les presses universitaires, 1926.

25 Archives UNESCO, cote FR PUNES AG 1-IICI-H-IV-18.a, « Les meilleurs livres (Ouvrages remarquables, préparation pour 1924) », « Communication de

centres de production intellectuelle [ont] grand avantage à être renseignées d'une façon claire et impartiale sur les meilleurs résultats obtenus, dans les sciences, les lettres et les arts, par les nations plus favorisées. Les mêmes nations, nouvellement venues au travail intellectuel, [ont] aussi grand intérêt à faire connaître inversement, par la même voie, dans les principaux centres intellectuels du monde, les œuvres dont elles sont justement fières ».²⁶ D'emblée, c'est l'échange bidirectionnel d'informations qui intéresse Wright et le comité de bibliographie qui chapeaute le projet, eux qui espèrent rassembler efficacement des renseignements issus du monde entier.

La littérature n'est donc qu'un des domaines répertoriés par le comité, qui prévoit une dizaine de subdivisions²⁷, que les nations ne sont pas contraintes de remplir, ni de respecter. Des vingt-quatre nations qui ont répondu à l'appel pour le premier numéro couvrant l'année 1924²⁸, celles qui proposent le plus d'œuvres littéraires ne sont pas les grandes nations européennes qui, comme la France ou la Grande-Bretagne, n'accordent à la littérature qu'un quart de leurs références. Ce sont principalement les petites nations, dites semi-périphériques²⁹, d'Europe centrale et de l'Est (Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie...) et d'Europe du Sud (Espagne), notamment, qui consacrent plus de la moitié des titres à des œuvres littéraires. D'autres nations, comme l'Egypte ou l'Australie, n'en donnent aucune, privilégiant les sciences ou d'autres domaines (droit, architecture, histoire). Si les *Ouvrages remarquables* représentent bel et bien une tentative de valorisation de la production intellectuelle mondiale, ce *hiatus* entre les nations interroge.

Il est imputable à plusieurs facteurs. Facteurs *techniques*, d'abord. Ces listes dépendent en premier lieu de l'existence d'une commission nationale,

M. H. Wright. Extrait des comptes rendus de la Sous-Commission de bibliographie, Société des Nations ».

- 26 Archives UNESCO, cote FR PUNES AG 1-IICI-H-IV-18.a, « Les meilleurs livres (Ouvrages remarquables, préparation pour 1924) », « sous-comité sur la coopération intellectuelle ».
- 27 Histoire, droit, sciences sociales, théologie, philosophie, belles-lettres et arts, géographie et voyages, philologie et histoire littéraire, sciences exactes, sciences naturelles et sciences appliquées.
- 28 Australie, Belgique, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pologne, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.
- 29 J'emprunte le terme à Franco Moretti, « Conjectures on world literature », art. cit., p. 54-55, qui le tire lui-même de la théorie du système-monde, voir notamment Immanuel Wallerstein (2004), *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte, 2009. À la suite de Wallerstein, Moretti propose de considérer l'espace littéraire mondial comme étant simultanément un et inégal, constitué d'un centre, une périphérie et une semi-périphérie.

ou d'un expert mandaté par elle, puis du représentant désigné pour les établir (qui n'est pas forcément issu du domaine littéraire). Elles sont tributaires de la politique de ces commissions qui, à l'instar de la commission suisse, peuvent se refuser à dresser de telles listes, en invoquant les contestations qu'elles pourraient susciter, quand d'autres, comme la commission belge, sont confrontées au double problème du plurilinguisme et du lieu d'édition des ouvrages.

Facteurs géopolitiques, ensuite. Les vingt-quatre nations figurant au sommaire de ce volume ne sont pas au même stade de développement littéraire. Dès lors, si la brochure met ces pays sur un pied d'égalité – en faisant émerger les petites nations, en les rendant visibles – elle leur accorde une place proportionnelle à leur production annuelle.³⁰ Ce faisant, elle pointe en même temps l'inégalité du système, et la domination des grandes nations. L'attention portée à la littérature par les nations semi-périphériques peut être comprise comme un signal de leur autonomie culturelle grandissante et de leur aspiration à être reconnues comme des nations productrices, alors que les grandes nations n'ont plus à prouver leur puissance littéraire, qu'elles font également valoir par d'autres canaux.

Si les diverses éditions des listes suscitent des réactions enthousiastes, des reproches se font tout de même entendre, portant tour à tour sur la représentativité des ouvrages choisis, l'exactitude bibliographique ou la faible diffusion de la brochure. En septembre 1928, l'année même où on rapporte le succès grandissant des listes, désormais perçues par les éditeurs comme des arguments de vente, un fonctionnaire de l'IICI rédige une note interne destinée à Julien Luchaire, le directeur de l'Institut. Il y relate sa rencontre avec le secrétaire de rédaction des *Nouvelles littéraires*, auquel il a présenté la *Liste des Ouvrages remarquables parus en 1927*, et dont l'avis critique est rapporté en ces termes :

Il [le secrétaire] m'a dit que *Les Nouvelles littéraires* n'avaient pas parlé des précédentes brochures parce que le choix des livres fait par le Comité français ne lui avait pas semblé très bon et pour éviter des critiques à l'Institut il avait préféré s'abstenir de commentaires. Je lui ai fait remarquer naturellement que le choix ne dépendait pas de l'Institut international. D'ailleurs en examinant la brochure il a manifesté l'opinion que la liste de cette année est meilleure que

30 « Les pays publient chaque année (ouvrages nouveaux et mis dans le commerce) 10'000 ouvrages ou plus, pourront désigner au maximum 40 ouvrages ; de 5'000 à 10'000 ou plus, pourront désigner au maximum 25 ouvrages ; de 2'500 à 5'000 ou plus, pourront désigner au maximum 10 ouvrages ; au-dessous de 2'500 ou plus, pourront désigner au maximum 5 ouvrages ». Archives UNESCO, cote FR PUNES AG 1-IICI-H-IV-18.a, « Les meilleurs livres (Ouvrages remarquables, préparation pour 1924) ».

les précédentes. Sans qu'il ne m'ait rien promis, je crois qu'il publiera quelque chose sur la brochure.³¹

La qualité de la liste fait donc débat, et dessine un canon qui ne correspond pas à celui qu'un hebdomadaire faisant autorité dans la vie littéraire de l'entre-deux-guerres serait susceptible de promouvoir.³² On touche ici à la question de la pluralité des compréhensions de ce qui est « remarquable » en « littérature ». Or c'est bien un ensemble hétéroclite qui se donne à voir dans les pages de la brochure. En effet, l'IICI, en se limitant à un rôle de coordinateur, ne cherche pas à définir les termes. Les divers procès-verbaux de réunion de la sous-commission de bibliographie, composée notamment de Marie Curie, Henri Bergson et Hendrik Lorentz, révèlent que ses membres estimaient que le bénéfice d'une telle brochure, en termes de circulation de l'information auprès du public cultivé, compensait ses éventuels écueils, notamment le risque que les listes soient perçues comme exclusives ou qu'elles suscitent des contre-listes. Bergson note ainsi que si les listes doivent viser l'impartialité, les commissions qui les établissent « répondent, dans chaque pays, à des besoins différents » et que le comité s'accorde sur le caractère flou de l'expression « ouvrage remarquable ». La diversité des pratiques et des interprétations implique des définitions et des usages très contrastés, que la première édition de la liste donne à voir. L'IICI, en effet, collecte davantage qu'elle n'harmonise les références.³³ Dès lors, la littérature y apparaît comme un ensemble fluctuant et disparate, désignée dans les termes de l'IICI (« belles-lettres ») ou par d'autres dénominations : « littérature », « poésie », « roman », « fiction », « théâtre ». Loin de faire émerger une idée précise de la littérature, les listes d'ouvrages représentatifs exhibent des stades de développement et des compréhensions hétérogènes de la littérature.

L'*Index Translationum*, dont le premier volume paraît en 1932, a pour ambition de recenser toutes les traductions à l'échelle mondiale. Ses concepteurs espèrent qu'il deviendra un « instrument complet et méthodique » à même de renseigner sur les « échanges littéraires internationaux »³⁴, en insistant sur la circulation de la littérature. Pour Dominique Braga, le

31 Archives UNESCO, Cote FR PUNES AG 1-IICI-F-V-3, « Réunion de directeurs de revues littéraires (1929) », 12 septembre 1928.

32 Dans *Les Nouvelles littéraires*, je n'ai trouvé qu'une courte mention de la parution de ladite brochure. En revanche, Julien Luchaire a accordé un entretien à Frédéric Lefèvre en 1929, dans lequel il signale ces listes. Voir Frédéric Lefèvre, « Une heure avec MM. Julien et Jean Luchaire », *Les Nouvelles littéraires*, 11 mai 1929, p. 1 et 8.

33 Les normes bibliographiques précises sont élaborées pour l'édition des ouvrages parus en 1929 et l'IICI s'efforce alors d'unifier les listes des trente-huit pays représentés.

34 *Index translationum*, n° 4, 1933, [p. i].

directeur de la section littéraire de l'IICI, l'*Index* devrait, à terme, rendre perceptibles les « lois des échanges littéraires », et permettre d'en « dégager les directions et la durée ».³⁵ L'*Index* se veut ainsi un instrument de mesure objectif et donc égalitaire, à partir duquel observer statistiquement la circulation mondiale de la littérature. Pourtant, afin de s'assurer que les bibliographies nationales et les pratiques des éditeurs soient uniformisées à l'échelle globale et qu'elles soient « compréhensibles pour les lecteurs de toutes les langues »³⁶, la question de l'établissement de ces normes internationales devient un enjeu technique et politique majeur. En effet, le choix des critères bibliographiques détermine ce qui est rendu visible au niveau mondial, à savoir des lieux, des pratiques, des acteurs, etc., mais aussi des ensembles linguistiques ou culturels. Or, ce sont d'abord des nations européennes, souvent impériales (la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie), ainsi que les États-Unis, qui bénéficient d'une section dans l'*Index*, alors que les bibliographies des continents non-européens, ou celles des petites nations, y figurent plus tardivement, car elles manquent souvent des infrastructures (bibliothèque nationale, dépôt légal) et du personnel (experts bibliographes) capables de fournir les renseignements nécessaires. Toutefois, les petites nations d'Europe centrale et de l'Est font preuve de réactivité, et s'adaptent aux exigences afin d'entrer le plus tôt possible dans l'*Index*. Ainsi, la constitution de l'*Index* a une portée politique qu'il convient de souligner : elle reconduit la domination symbolique des grandes nations littéraires avec laquelle l'OCI cherche pourtant à rompre (en théorie, du moins), mais elle permet également à des nations peu représentées dans la culture mondiale d'émerger sur la scène internationale, en adoptant rapidement les nouvelles normes qui y sont établies.

Alors que le premier volume de l'*Index* est paru, et que l'IICI élargit la récolte bibliographique à de nouvelles nations, émerge le problème du classement des références par matière et par nation. En effet, les Suisses désirent faire figurer dans l'*Index* les traductions parues dans leurs quatre langues nationales, dont l'allemand. Les Allemands, qui militent pour un classement par langue, s'insurgent, au prétexte qu'une telle mesure entraînerait des doublons, fausserait les statistiques et ralentirait les recherches bibliographiques. À ces arguments techniques, Dominique Braga, qui coordonne l'*Index*, oppose des réflexions portant sur l'usage final du répertoire :

Quelle place les traductions occupent-elles dans la littérature nationale de chacun de ces pays, voilà ce qu'il est intéressant de montrer. Les traductions

35 Dominique Braga, « Les traductions », dans *Ébauche et premiers éléments d'un musée de la littérature. Présenté sous la direction de Julien Cain. Préface de Paul Valéry*, Paris, Denoël, 1938, p. 77.

36 *Idem*.

sont une des manifestations de la culture de chacun de ces pays, comme sa littérature en est une autre. Si nous voulons créer un instrument de travail permettant de suivre les influences réciproques des diverses littératures, c'est-à-dire de faire une littérature comparée, nous sommes bien obligés de penser aux littératures et non aux langues, et dès lors d'enregistrer les traductions par littératures et non par langues.³⁷

L'*Index* constituerait certes un outil, mais sa visée – évaluer les influences des diverses littératures et rendre perceptibles « les modes littéraires »³⁸ – est susceptible de nourrir les travaux des comparatistes qui auront désormais des chiffres à partir desquels étayer leurs hypothèses formelles. La valeur de l'*Index* résiderait aussi dans sa capacité à soutenir la nouvelle discipline qu'est la littérature comparée, dont Pierre Van Tieghem avait esquisonné les principes dans son livre de 1928, qui devait déboucher sur « une histoire littéraire internationale ».³⁹

Les débats autour de la littérature et de la traduction ont également révélé, à l'époque déjà, les disparités, les inégalités de cette « République des Lettres » fortement dominée par l'Occident. Dès les années 1930, ils permettent à des voix issues de petites nations ou des pays extra-européens de se saisir de la question pour pointer le caractère unidirectionnel des échanges. Un représentant indien, M. Radhakrishnan, souligne ainsi que « beaucoup de grands classiques occidentaux ont été traduits dans les diverses langues de l'Inde, tandis que la réciproque n'est pas vraie »⁴⁰, quand d'autres nations proposent des programmes de valorisation de leur littérature. De fait, l'un des accomplissements majeurs de l'OCI est les Collections ibéro-américaine et japonaise⁴¹, qui voient le jour à l'initiative d'intellectuels d'Amérique latine résidant en France, avec le soutien de leur pays d'origine. La réalisation de ces collections est un exemple de diplomatie culturelle, qui permet à des nations littéraires d'émerger sur le plan international en court-circuitant le marché éditorial traditionnel.

La collection ibéro-américaine avait initialement pour but de traduire des « Classiques » de la littérature d'Amérique latine dans les grandes langues de diffusion (anglais, allemand, italien, français), mais le projet ne voit finalement le jour qu'en français. C'est sur son modèle que sera créée la collection japonaise, dont l'OCI espère qu'elle sera suivie par d'autres – il était d'ailleurs envisagé, avant-guerre, de créer une collection dédiée « aux littératures

³⁷ Lettre de Dominique Braga à Ernst Reinhardt, 25 février 1933. Archives UNESCO, AG 1-IICI-F-IV-13, « Index Translationum » – Préparation », 1933.

³⁸ Dominique Braga, « Les traductions », *art. cit.*, p. 77.

³⁹ Pierre Van Tieghem, *La Littérature comparée*, Paris, Armand Colin, 1928.

⁴⁰ Procès-verbal de la 13^e session, 1931, p. 19.

⁴¹ Ancêtre de la « Collection UNESCO d'œuvres représentatives ».

europeennes de langues régionales ». Dans ces trois cas, la proposition de constitution de collections vient de nations dont la visibilité dans la littérature mondiale est encore faible. L'OCI leur permet donc d'émerger et de se légitimer symboliquement sur le plan international.

La collection ibéro-américaine est dirigée par un comité éditorial international et pluridisciplinaire qui, selon des critères stables, sélectionne des textes antérieurs à 1900, représentatifs des cultures des nations qui contribuent financièrement à l'édition des textes. Le comité confie également les traductions à des traducteurs reconnus (Valery Larbaud, Francis de Miromandre, Marcel Bataillon, etc.) qui participent à la légitimation des œuvres. Aux dires de l'OCI, la collection s'avère particulièrement « importante pour faire connaître les chefs-d'œuvre de la littérature et de la pensée dans l'Amérique latine et, par conséquent, pour établir ou renforcer les liens de l'esprit entre deux continents ».⁴²

Les débats du comité rendent compte des tensions portant sur la définition de la littérature. Les Européens insistent sur la qualité esthétique des œuvres – principalement de la prose –, quand les Latino-Américains valorisent davantage une approche culturelle, incluant la tradition orale ou l'histoire, et la portée politique des textes. La collection, en tant qu'elle accueille des productions littéraires de pays extra-européens, se fait donc le lieu d'une négociation sur la définition de la littérature. Mais elle façonne également un canon de la littérature ibéro-américaine et contribue à régionaliser cette production, en soulignant le caractère exotique et spécifiquement « latino-américain ». En ce sens, la circulation mondiale des textes, via la traduction, produit du national, ou du continental, autant qu'elle internationalise la littérature. On peut situer les collections ibéro-américaine et japonaise à l'horizon d'une idée de la littérature mondiale véhiculée par l'institution, qui entend « réconcilier le nationalisme bien compris et l'internationalisme, [pour] assurer le développement harmonieux de la communauté universelle sans la priver de la richesse des apports nationaux ». Dans ce sens, la littérature mondiale serait un système fédératif de littératures nationales dont les particularités esthétiques et culturelles seraient préservées et valorisées.⁴³

L'OCI ne défend donc pas une idée de la littérature mondiale, mais plusieurs, qui entrent en concurrence : tandis que l'*Index* reflète ce qui circule

42 Procès-verbal de la 16^e session, 1934.

43 À ce propos, je me permets de renvoyer à mon article « La Collection ibéro-américaine de l'Institut international de coopération intellectuelle (1930-1939). Un exemple de glocalisation », *Colloquim Helveticum*, n° 51, 2022, p. 101-112 et à Alexandra Pita González, « América (latina) en París : Mistral, Reyes y Torres Bodet en la Colección Iberoamericana, 1927-1940 », dans Yannick Wehrli et Fabián Herrera León (dir.), *América latina y el internacionalismo ginebrino de entreguerras : implicaciones y resonancias*, México, Secretaría de Relaciones Exteriores, Dirección General del Acervo Histórico Diplomático, 2019, p. 241-275.

véritablement à l'époque par le biais de la traduction, sans mention de la valeur des textes, les brochures présentent les « ouvrages remarquables » de chaque pays, dessinant une idée de la littérature mondiale, vue à partir du *présent* des nations littéraires, et selon des critères variables ; quant aux collections ibéro-américaine et japonaise, elles patrimonialisent des littératures nationales ou régionales du *passé*, en les marquant du sceau de la particularité, pour les faire rayonner à l'échelle du globe. Ces diverses publications témoignent d'un commun effort de centralisation des connaissances et de standardisation bibliographique, mais elles s'opposent quant à la représentation de la littérature qu'elles véhiculent, paradoxalement inclusive *et* exclusive, canonique *et* commerciale, idéale *et* réelle, nationale *et* mondiale.

Ce que l'on peut tirer de cette étude de cas, en s'appuyant à la fois sur la discussion de 1937 et sur les divers programmes autour de la littérature et de la traduction, c'est que l'institutionnalisation internationale de la littérature, telle qu'elle est pensée au sein de l'OCI durant l'entre-deux-guerres, participe certes à la codification et à l'uniformisation des pratiques à partir d'une expertise principalement européenne, mais elle contribue, en même temps, à la pluralisation des conceptions de la littérature, et à l'émergence de petites nations littéraires sur le plan mondial. En ce sens, ce cas permet de faire un retour critique sur l'idée contemporaine de littérature mondiale, pour montrer que les grandes nations n'ont pas toujours décidé des textes à faire circuler et qu'au sein d'une institution telle que l'OCI elles ont pu vouloir se faire l'écho des demandes de cultures littéraires nationales moins connues. Ainsi, cette république des lettres que l'OCI cherche à instituer, dans le but idéal de rapprocher les peuples, ne fonctionne pas tant sur le mode de la dénationalisation, comme l'a proposé Pascale Casanova⁴⁴, que sur celui de la constante intrication du national et de l'international.

L'étude des institutions internationales nous invite en somme à compliquer nos récits historiques, en nous appuyant sur des archives peu étudiées pour détailler les tensions et les paradoxes inhérents aux instances qui ont voulu penser et diffuser la littérature à l'échelle du monde, c'est-à-dire, indissociablement, la réguler par des normes, des rencontres et des outils internationaux de mesure.

⁴⁴ Pascale Casanova et Tiphaine Samoyault, « Entretien sur *La République mondiale des lettres* » dans Christophe Pradeau et Tiphaine Samoyault (dir.), *Où est la littérature mondiale ?*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2005, p. 144.